

# LE RÔLE DES MÉDIAS



On dit des journalistes qu'ils sont les chiens de garde de la démocratie. Leur rôle est de surveiller les actions des personnes influentes et d'en informer le public de façon impartiale. Une déclaration des Nations Unies rappelle qu'une presse libre et indépendante est l'une des pierres angulaires de la démocratie. L'Association canadienne des journalistes déclare : « Les journalistes ont le devoir et le privilège de rechercher la vérité, de la faire connaître, d'encourager les débats pour mieux souder nos collectivités et de servir l'intérêt public<sup>1</sup>. » Au Canada, la liberté de la presse est protégée par l'article 2 de la Charte des droits et libertés.

## LA TRIBUNE DE LA PRESSE

Bien que plusieurs journalistes couvrent les actions du gouvernement, quelques uns seulement sont spécialement chargés par les organes de presse de couvrir les activités législatives dans la capitale, Victoria. On appelle souvent ces journalistes les « correspondants parlementaires ». La tradition veut que, dans la plupart des parlements du Commonwealth, la presse soit assise directement derrière le Président et les journalistes peuvent ainsi prendre des notes à son insu.

Le terme « Tribune de la presse » désigne tant la tribune de la Chambre où les journalistes s'assoient pour observer les travaux de l'Assemblée législative que les bureaux où ils travaillent.

Vers 1900, une tribune a été construite pour les journalistes à l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique, à l'arrière et au-dessus du fauteuil du Président. Voici ce qu'écrit un journaliste du Times le jour de son inauguration : « Les journalistes sont installés confortablement maintenant, ils peuvent bien entendre, tout voir et ne subissent plus les ennuis de l'année dernière alors qu'ils ne disposaient que de quelques sièges dispersés sur le parquet de la Chambre<sup>2</sup>. » Avec le temps et l'augmentation du nombre de députés, cette tribune a été relocalisée et occupe maintenant la première rangée de sièges dans la section du Président de la tribune du public.

Les membres de la tribune de la presse bénéficient aussi de bureaux; la presse écrite est logée au troisième étage et la presse électronique au sous-sol de l'édifice. On peut souvent les voir regroupés un microphone à la main autour d'un député pour une mêlée de presse à la suite de la période de questions.

<sup>1</sup> Le site Web de l'Association canadienne des journalistes, "Principles for Ethical Journalism", 2020

<sup>2</sup> "Around the House", Times (Victoria), 5 janvier 1900, p. 2.

PARLIAMENTARY EDUCATION OFFICE  
LEGISLATIVE ASSEMBLY OF BRITISH COLUMBIA

PEO@leg.bc.ca @BCLegislature @BCLegislature LegislativeAssemblyBC

For more learning  
resources, visit  
[www.leg.bc.ca/  
learning-resources](http://www.leg.bc.ca/learning-resources)

